



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Service eau potable

Exercice 2022

... à destination des usagers...

... pour plus de transparence...

... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.

Les indicateurs de performance du service

Thème	Code	Libellé	2020	2021	2022
Abonnés	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	22 966	22 912	22 912
Abonnés	D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	3,63 €	3,68	3,82
Abonnés	D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	3,60 €	3,63	3,68
Abonnés	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 jours	2 jours	2 jours
Qualité de l'eau	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%
Qualité de l'eau	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95,9%	100%	100%
Réseau	P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	99	99	99
Réseau	P104.3	Rendement du réseau de distribution	82,36%	80,47%	81,88%
Réseau	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,78	4,15	3,85
Réseau	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3,61	3,97	3,66
Réseau	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,15%	0,12%	0,09
Qualité de l'eau	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%	100%	NR
Gestion financière	P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1 177€	2 845	2 810
Abonnés	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	6,09	3,04	6,03
Abonnés	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98,24%	96,84%	98,90%
Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	9,8	10,4	9,0
Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,93%	3,54%	2,67%
Abonnés	P155.1	Taux de réclamations	0,45	0,35	0,35

SOMMAIRE

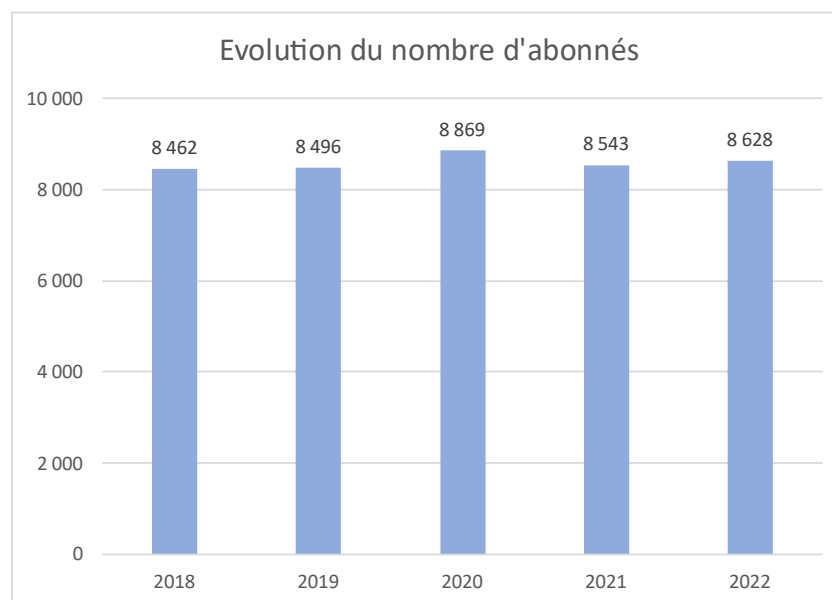
1	Les usagers du service public d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés	6
2	Les installations du service public d’eau potable	7
2.1	Ouvrages de production d’eau potable	7
2.2	Les ouvrages de stockage et de distribution d’eau	7
3	La gestion du service public d’eau potable	9
3.1	Le contrat de concession de service public d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	9
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	10
4	L’activité du service d’eau potable en 2022	11
4.1	La production d’eau potable	11
4.1.1	Bilan des prélèvements et achats d’eau	11
4.1.2	Suivi de la qualité des ressources	12
4.2	La distribution d’eau potable	12
4.2.1	La qualité de l’eau distribuée	12
4.2.2	La performance du réseau de distribution	13
4.2.3	Les indicateurs clientèle	14
4.3	Les travaux réalisés	14
4.3.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service d’eau potable	14
4.3.2	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	14
4.3.3	Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre	14
5	Les aspects financiers du service public d’eau potable	15
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d’eau potable	15
5.1.1	Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2022	15
5.1.2	Équilibre global du contrat de concession de service public	16
5.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	17
5.3	La facturation de la redevance Eau potable	18
5.3.1	Principe et montant de la redevance	18

5.3.2	La facture Eau potable des usagers.....	19
5.3.3	État des impayés	19
6	Annexes	20
6.1	Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire.....	20

1 Les usagers du service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre

1.1 Les abonnés du service

En 2022, **8 628 abonnés** étaient recensés sur le service de distribution d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre :



Le service a gagné **85 abonnés** en 2022 soit une augmentation de **1%**.

Le ratio d'habitants par abonnement domestique est de **2,66 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Eau potable au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

- **Aufferville**
- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Chatenoy**
- **Chevrainvilliers**
- **Darvault**

- **Fay-les-Nemours**
- **Nemours**
- **Ormesson**
- **Saint-Pierre-les-Nemours**

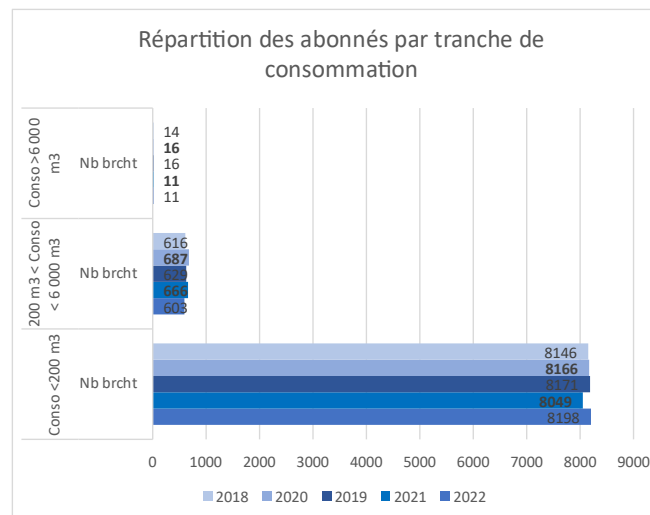
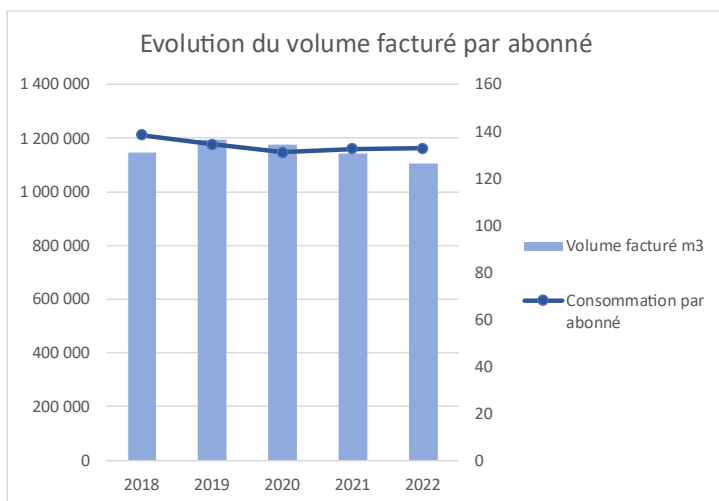
Le service d’eau du SIAEP de Nemours Saint -Pierre a également établi

- une convention d’achat d’eau en gros avec le SIAEP du Plateau du Sud du Bocage pour recevoir :
 - de l’eau potable à partir du raccordement au lieu-dit « Gandelles » jusqu’à **2 000 m³ par an**
- une convention d’achat d’eau en gros avec la ville de Paris pour recevoir
 - de l’eau potable à partir du raccordement sur la conduite de Chaintreauville

1.2 Les volumes consommés

En 2022, ramenés à 365 jours, **1 146 133 m³** ont été livrés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une hausse de **1,2%** par rapport à l’année précédente. La consommation moyenne par abonné s’établit à **133 m³ par abonné**, en augmentation de **0,2%** par rapport à l’année précédente.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ne vend pas d’eau en gros à d’autres services.



2 Les installations du service public d'eau potable

2.1 Ouvrages de production d'eau potable

Pour alimenter son service de distribution en eau, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- **7 forages**, dont un droit d'eau à partir des sources de la Joie et Chaintreauville (Eau de Paris)
- **1 station de production (UTEF)** d'une capacité nominale de **605 m³/h**



2.2 Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau

Pour distribuer l'eau potable à l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

- **7 réservoirs et 7 bâches de reprise et de surpression** pour une capacité de stockage de **7 960 m³**
- **6 installations de surpression**
- **192,023 km de réseau de distribution équipé de :**
 - 11 débitmètres
 - 40 prélocalisateurs de fuites
- **8 949 branchements**
- **8 951 compteurs**



L'ensemble des installations a été inséré dans un **système d'information géographique**. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à **99 points** sur 120.

Synoptique du réseau du SIAEP de Nemours Saint-Pierre



3 La gestion du service public d'eau potable

3.1 Le contrat de concession de service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2016, la société SAUR est responsable :

- De l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service eau potable
- Du financement et de la réalisation des travaux concessifs suivants :
 - Renouvellement d'un tiers des branchements en plomb présents sur le service, soit 681 branchements
 - Financement d'un fonds de travaux pour le renouvellement des canalisations
 - Installation d'équipements de sectorisation
 - 4 compteurs ou débitmètres
 - 40 prélocalisateurs acoustiques
 - Installation d'équipements d'amélioration et de sécurisation de la qualité de l'eau :
 - 1 analyseur de chlore au niveau du réservoir de Darvault
 - 1 chloration relai au niveau de l'accélérateur de Darvault
 - 1 vidéo surveillance sur chacun des 6 points de production
 - Réalisation d'un site internet
- De la mise en œuvre des actions suivantes :
 - Réalisation d'un bilan carbone tous les 2 ans
 - Etude d'une filière de recyclage des compteurs renouvelés
 - Implantations de ruches sur le site de l'UTEP
 - Diagnostic énergétique de l'UTEP tous les ans
- Des relations avec les abonnés,
- De la perception de la redevance auprès des usagers tant pour sa part que pour celle revenant à la collectivité.

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers du service d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre :

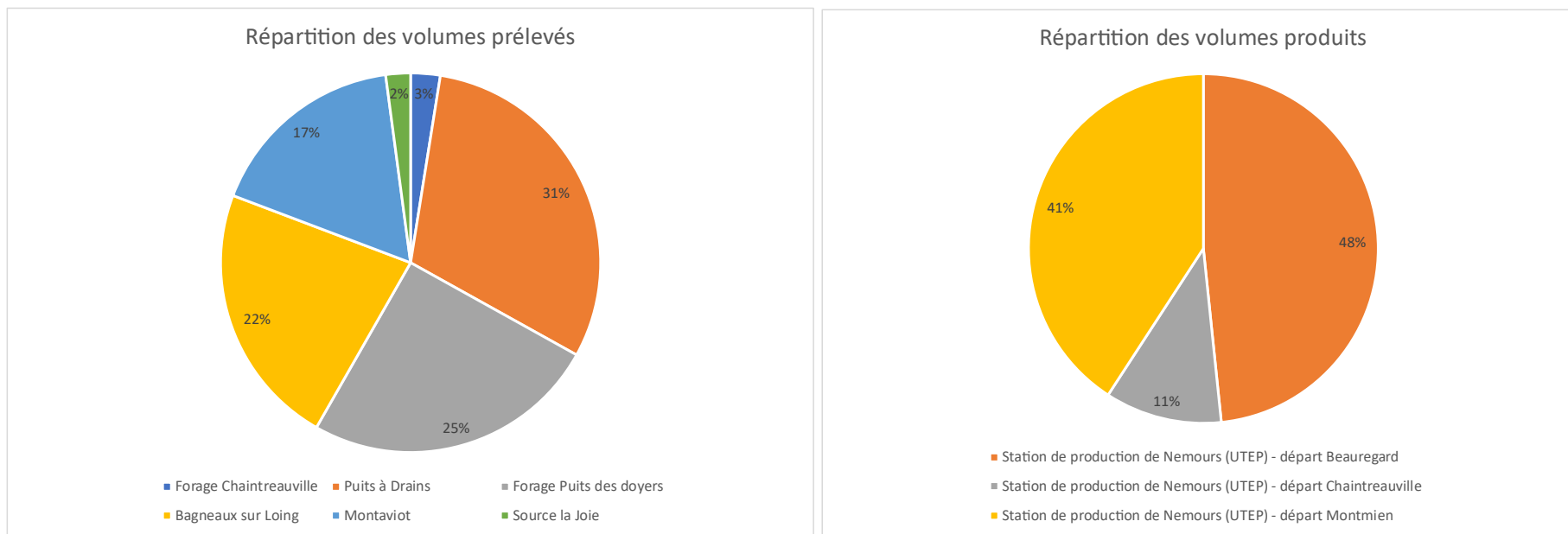
- Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours
29 rue des Hauteurs du Loing
77140 Nemours
Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rdv et de 13h30 à 16h30 sur rdv (03 58 58 20 00)
- Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :
 - Souscrire un nouveau contrat
 - Payer leurs factures
 - S'informer sur le service

4 L'activité du service d'eau potable en 2022

4.1 La production d'eau potable

4.1.1 Bilan des prélèvements et achats d'eau

En 2022, le service d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a produit **1 409 440 m³**, soit une baisse de 0,7% par rapport à 2021.



En 2022, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a importé **6 249 m³**.

4.1.2 Suivi de la qualité des ressources

Les 6 forages du SIAEP de Nemours Saint-Pierre disposent d'un arrêté préfectoral de DUP :

Ressource	DUP
Puits des Doyers	21/06/1982
Puits à Drains rayonnants	04/07/2008
Forage de la Madeleine	24/02/1982
Forage de Montaviot	02/07/1982
Forage de Chaintreauville Saint Pierre	
Forage de Chaintreauville Nemours (Source de Joie, Eau de Paris)	18/04/2013

L'indice d'avancement de protection de la ressource [P108] est **100%**.

4.2 La distribution d'eau potable

4.2.1 La qualité de l'eau distribuée

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée est effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé). En plus de ce contrôle officiel, des mesures d'autocontrôle sont réalisées par le concessionnaire (ex-déléataire).

En 2022, les **44** contrôles bactériologiques et **44** contrôles physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée sur le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ont conclu à :

- **100% de conformité sur les paramètres bactériologiques**
- **100% de conformité sur les paramètres physico-chimiques**

L'eau distribuée sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est de très bonne qualité.

4.2.2 La performance du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution est caractérisée par la maîtrise des pertes d’eau tout au long de la chaîne de distribution.

En 2022, **256 553 m³ d’eau ont été perdus sur le réseau de distribution du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit 21 297 m³ (7,7%) de pertes en moins qu’en 2021.**

Le rendement du réseau caractérise la proportion d’eau perdue par rapport au volume mis en distribution et est égal au ratio suivant :

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume vendu en gros (m}^3/\text{an)}}{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros (m}^3/\text{an)}}$$

NB : Le volume consommé autorisé comprend :

- *Le volume d’eau potable vendu aux usagers domestiques et municipaux*
- *Le volume d’eau brute vendu aux industriels*
- *Le volume consommé pour les besoins du service*

En 2022, le rendement s’élève à **81,88%, soit une performance en légère hausse par rapport à 2021 (80,47% en 2021).**

L’indice linéaire de pertes du réseau d’eau potable, dont l’interprétation est moins intuitive que le rendement, est cependant un meilleur indicateur car il est directement proportionnel au volume des pertes, indépendamment de l’importance du volume consommé par les usagers :

$$I.L.P. = \frac{\text{Volumés des pertes en eau (m}^3/\text{an)}}{\text{Linéaire de réseau (km)} \times 365 \text{ (jours)}}$$

En 2022, l’ILP est égal à **3,66 m³/km/j**, en baisse **de 0,3 m³/km/j par rapport à 2021.**

Comment améliorer les performances des réseaux ?

De la recherche de fuites à la gestion des pressions ou encore aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations et l’équipement des réseaux en compteurs de sectorisation, les moyens sont nombreux, mais parfois coûteux, pour améliorer les performances des réseaux. La responsabilité de ces différentes actions se partage entre le concessionnaire et la collectivité.

4.2.3 Les indicateurs clientèle

	2022
Taux d’interruptions de service non-programmées (/1000 abonnés)	6,03 %
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	98,90%
Nombre de réclamations enregistrées par le concessionnaire	3

4.3 Les travaux réalisés

4.3.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service d’eau potable

Les travaux réalisés en 2022 par le concessionnaire sont les suivants.

- **Renouvellement :**
 - 19 équipements – 75 421 €
 - 827 compteurs, soit 9,2% du parc
- **Travaux de premier établissement :**
 - 96 branchements neufs – 150,4 K€

4.3.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

	Solde au 31/12/2022
Fonds canalisation et travaux	126 631 €

4.3.3 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Les travaux réalisés en 2022 par le Syndicat ont représenté un montant total de **20 315 €HT** :

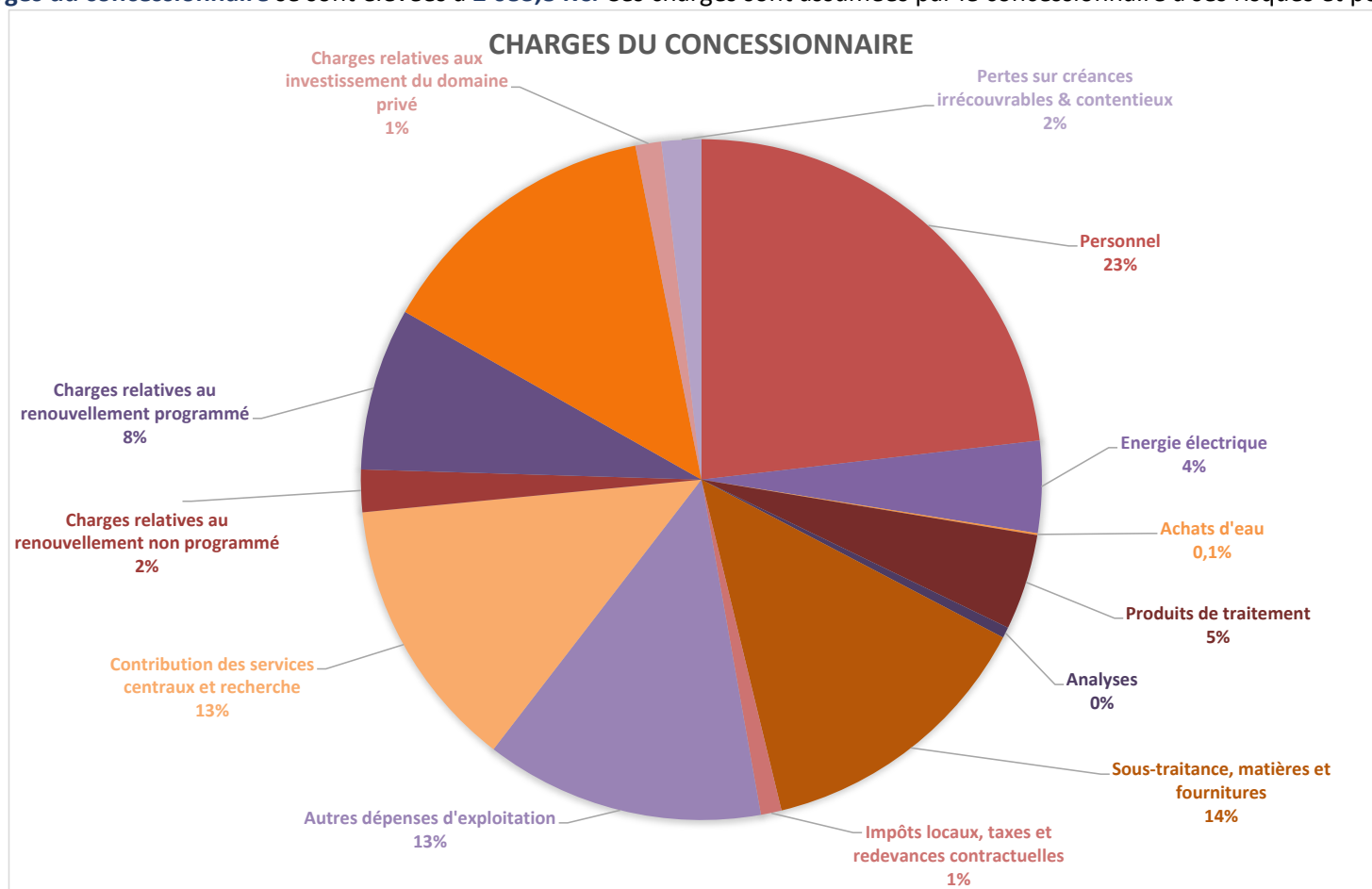
- Acquisition de parcelles avenue de Lyon à Nemours

5 Les aspects financiers du service public d'eau potable

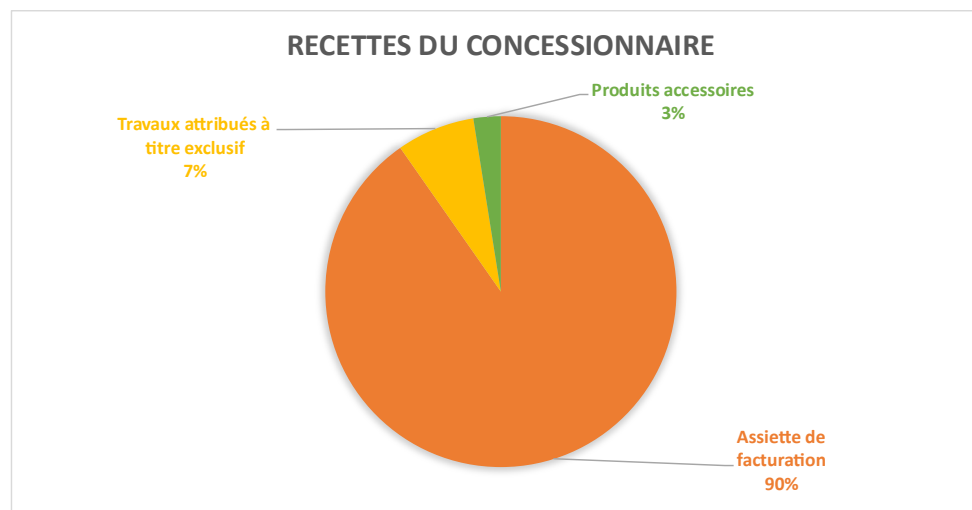
5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'eau potable

5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2022

En 2022, les **charges du concessionnaire** se sont élevées à **2 083,8 K€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

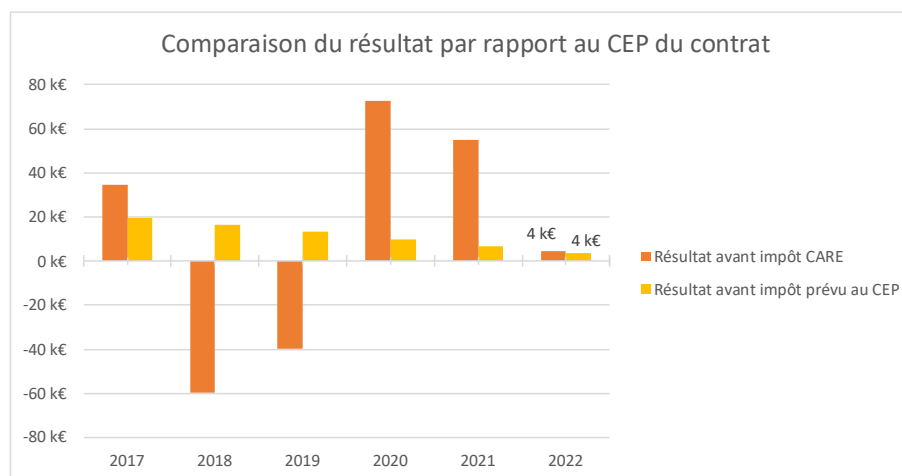


En 2021, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **2 088,1 k€**.



5.1.2 Équilibre global du contrat de concession de service public

En 2022, le concessionnaire annonce un résultat positif, il représente **0,2% du chiffre d'affaires** réalisé.



5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La synthèse du compte administratif du budget pour l'année 2022 s'établit comme suit :

	2022
Section d'exploitation	
Dépenses réelles d'exploitation	550 101,07 €
Personnel	0,00 €
Charges à caractère général	30 384,29 €
Autres charges de gestion courante	2 400,00 €
Intérêts de la dette	517 316,78 €
Recettes réelles d'exploitation	1 543 616,10 €
Travaux et redevances	1 351 798,84 €
Subvention d'exploitation	0,00 €
Autres produits de gestion courante	5 821,96 €
Produits financiers	185 995,30 €
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	848 745,36 €
Remboursement du capital de la dette	828 430,36 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Solde de gestion	1 510 831,81 €
Capacité d'autofinancement	165 084,67 €

En 2021, les **charges financières se sont élevées à 1 345 747,14 €** soit 828 430,36 € de remboursement du capital et 517 316,78 € d'intérêts d'emprunt.

Au 31/12/2022, la situation du budget annexe Eau potable à la clôture de l'exercice était la suivante :

- **Capital restant dû : 13 564 223,63 €**
- **Solde de gestion : 1 510 831,81 €**

5.3 La facturation de la redevance Eau potable

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d’eau potable rendu qui comprend, la production d’eau potable et son acheminement jusqu’au robinet de l’usager.

La redevance eau potable est établie en fonction des charges du service public de l’eau potable et des programmes d’investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**

L’assiette de la redevance se base sur la consommation en eau potable relevée au compteur de chaque usager.

- **Qui perçoit l’argent de la facture d’eau potable ?**

- une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
- une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
- une part « Taxes » de la redevance revient à l’agence de l’eau Seine Normandie, pour la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

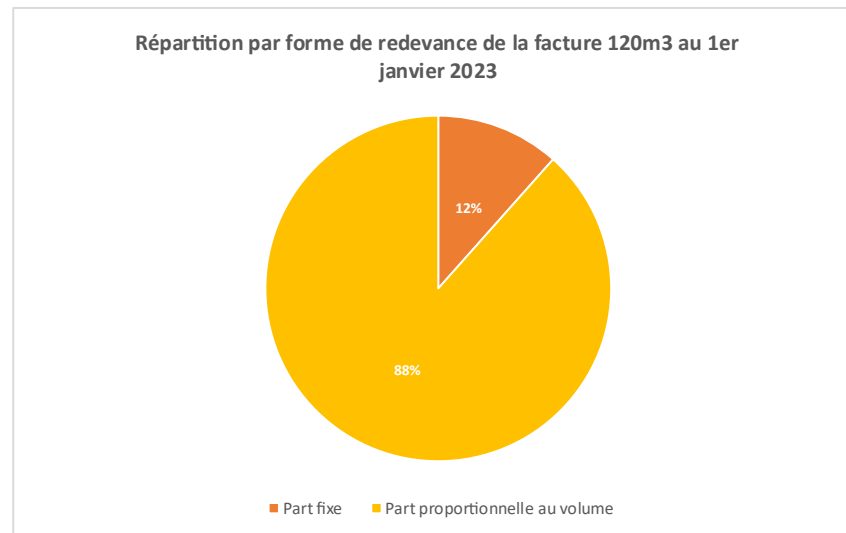
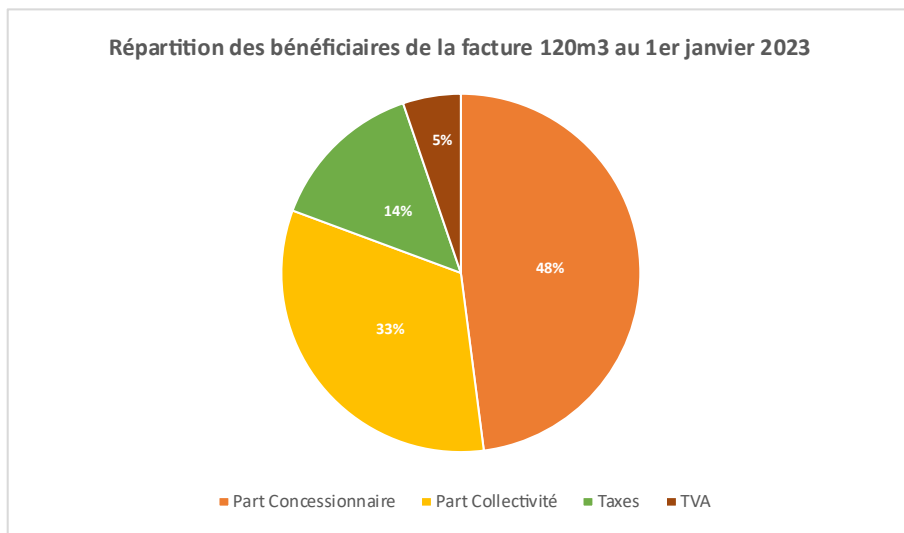
Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l’évolution globale des prix dans le secteur d’activité concerné.

	1 ^{er} janv 2020	1 ^{er} janv 2021	1 ^{er} janv 2022	1 ^{er} janv 2023
Part Concessionnaire				
Par fixe annuelle	44,48 €	45,19 €	46,68 €	50,28 €
Part variable	1,2510	1,2709 €	1,3129 €	1,4139 €
Part Collectivité				
Part fixe	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part variable	1,2500 €	1,2500 €	1,2500 €	1,2500 €
Taxes				
Ag de l'eau - Prél.	0,1600 €	0,1600 €	0,1600 €	0,1600 €
Ag de l'eau - Poll.	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €
TVA	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%

5.3.2 La facture Eau potable des usagers

La relève des compteurs est une fois par an par le concessionnaire.

En 2022, le montant de la facture d’eau potable pour un **volume type de 120 m³** s’est établi à **458,66 €TTC** soit **3,82 € par m³**.



5.3.3 État des impayés

En 2022, le **taux d’impayés**, sur les factures de l’année précédente, était de 2,67% sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.

6 Annexes

6.1 Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire

**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2022**

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **NORD IDF NORMANDIE**
Centre **IDF ET HDF**
Département **SEINE-ET-MARNE**
Collectivité **SIAEP NEMOURS SAINT PIERRE**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2021	Année 2022	Ecart en %
PRODUITS		4 077,1	3 993,1	-2,1
Exploitation du service		1 913,3	1 885,3	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		2 040,0	1 905,0	
Travaux attribués à titre exclusif		75,4	150,4	
Produits accessoires		48,4	52,4	
CHARGES		4 022,3	3 988,7	-0,8
Personnel		453,2	482,7	
Energie électrique		82,7	90,8	
Achats d'eau		2,5	1,9	
Produits de traitement		71,8	94,8	
Analyses		12,8	10,7	
Sous-traitance, matières et fournitures		232,6	282,2	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		22,9	20,5	
Autres dépenses d'exploitation		292,5	276,1	
- Télécommunications, poste et télégestion		15,6	3,7	
- Engins et véhicules		90,9	100,2	
- Informatique		92,4	86,0	
- Assurances		8,8	5,6	
- Locaux		55,8	47,8	
- Divers		29,0	32,7	
Contribution des services centraux et recherche		271,6	271,2	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		2 040,0	1 905,0	
- Part collectivité		1 466,0	1 221,0	
- Autres organismes publics		574,0	684,0	
Charges relatives aux renouvellements		458,7	488,2	
- Pour garantie de continuité du service		26,7	41,9	
- Programme contractuel		155,8	160,9	
- Fonds contractuel		276,2	285,3	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé			3,7	
Charges relatives investissements du domaine privé		28,2	21,9	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		52,7	39,2	
RESULTAT AVANT IMPOT		54,8	4,3	-92,1
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)		15,3	1,1	
RESULTAT		39,4	3,2	-91,8

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles ; y compris redevance domaniale, département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FPZE du 31/01/2006
Réf: 110-011002-771900-01 2022120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge ; comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 06/06/2023